



LADEVEZE-RIVIERE
32230

☎ : 05 62 69 39 12

☎ : 05 62 69 39 12

@ : mairie.ladeveze-riviere@orange.fr

**CONVENTION ANNUELLE DE MISE A DISPOSITION
DE LA SALLE DES FÊTES de LADEVEZE-RIVIERE
Pour les Associations de la commune**

ENTRE : M. Cyril COTONAT, Maire de la Commune de Ladevèze-Rivière agissant en vertu des délibérations du Conseil Municipal en date du 09 Juillet 2010 et 08 octobre 2010.

ET : M.....,
domicilié à
Agissant pour le compte de l' Association
☎ :

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er} :

La Commune de Ladevèze-Rivière met à disposition de M,
la salle des fêtes communale dans le cadre :
.....
les DeH..... àH.....

Article 2^{ème} :

M.....déclare connaître parfaitement les lieux, avoir pris connaissance des consignes de sécurité et des conditions générales d'utilisation des locaux. Il déclare en outre que le nombre de personnes admises dans la salle ne dépassera pas 190 personnes.

Article 3^{ème} :

Une attestation de remise de clés sera établie précisant que M..... aura en sa possession les clés suivantes :

-
-
-
-

DEPARTEMENT DU GERS
MAIRIE DE



LADEVEZE-RIVIERE
32230

☎ : 05 62 69 39 12

☎ : 05 62 69 39 12

@ : mairie.ladeveze-riviere@orange.fr

Article 4ème :

Une copie de l'attestation de responsabilité civile (assurance) de
M.....sera fournie.

Etabli leen double exemplaire.

Pour la commune

Pour le preneur